

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 53 (1980)

**Heft:** 7-8

  

**Rubrik:** Actualité du logement

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Actualité du logement

## Plus de 10 milliards consacrés à la construction de logements

En 1979, les constructions publiques réalisées ont enregistré un léger recul. En revanche, le volume des constructions privées a fortement progressé. Les constructions projetées pour 1980, dans le secteur public, sont légèrement plus élevées que l'année précédente, alors que dans le secteur privé, l'augmentation est de l'ordre d'un cinquième. Cela constitue les principaux résultats de la dernière enquête sur l'activité dans le secteur de la construction menée par l'Office fédéral des questions conjoncturelles.

Les constructions exécutées en 1979 ont atteint un montant total de

21,2 milliards de francs. Aux prix courants, cela représente une progression de 1,3 milliard de francs ou de 6,6% par rapport à l'année précédente. Ce montant, constate l'Office des questions conjoncturelles, comprend le volume de constructions privées qui a atteint 13,4 milliards de francs et qui s'est ainsi accru de 13,3 en termes nominaux.

La construction de logements a nécessité, dans ce domaine, des investissements pour un montant de 8,3 milliards de francs. La progression s'est élevée ici à 16,8% contre 17,6% en 1978. Mais ce sont toutefois les maisons individuelles qui ont joué le rôle le plus important dans ce secteur. Relevées pour la première fois, les données sur le volume ont clairement démontré que 55% de l'ensemble des constructions privées se rapportent à cette catégorie de construction.

L'évolution du volume des constructions projetées pour 1980 permet de constater une nouvelle amélioration de l'activité dans le secteur de la construction, souligne l'Office des questions conjoncturelles. L'année en cours est principalement marquée par le poids des constructions en provenance du secteur privé et plus spécifiquement de la construction de logements. Il est prévu, en effet, de procéder à la construction d'habitations pour une valeur de 10,3 milliards de francs (+2 milliards ou 24,4%). La part des constructions de logements à l'ensemble de la construction passera de ce fait à plus de 40%. Les projets de construction de l'artisanat et de l'industrie enregistrent également un volume en nette progression, passant de 4,7 milliards à 5,3 milliards de francs (+14,2%). — (ats)

Dans «24 Heures»  
du 19.6.1980.

## Chronique de l'énergie

### Economies d'énergie: Expérience pilote à Lausanne

Une équipe pluridisciplinaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne est attelée actuellement à une nouvelle étude visant à mieux cerner les problèmes d'économie énergétique. Mandaté par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie) dans le cadre des accords de la Suisse avec l'AIE (Agence internationale de l'énergie — qui centralise mondialement la plupart des études dans ce domaine), ce groupe de recherche prépare une longue série de mesures dans un immeuble.

La ville de Lausanne a favorisé cette étude en mettant à disposition un bâtiment à appartements, dans le quartier de la Sallaz. Grâce à la compréhension des locataires, qui ont accepté la pose dans leur logement de nombreuses sondes de mesure, une chaîne d'acquisition de données installée dans l'immeuble pourra collecter jusqu'à 600 informations par heure (température, débit de chaleur, consommation électrique, etc.), et ceci pendant deux ans. Ces informations seront régulièrement analysées par ordinateur.

Mais quelle est cette étude?

En Suisse, le bâtiment est un important consommateur d'énergie: en 1979, par exemple, le 45% de l'énergie totale dépensée dans notre pays a été consacré au chauffage des immeubles. Il y a là une grosse brèche à réduire, faute de pouvoir la colmater. Il s'agit bien d'une brèche, d'une fuite, car la chaleur apportée aux locaux se dissipe, en pure perte, à travers «l'enveloppe» du bâti-

ment (c'est-à-dire tout ce qui sépare l'intérieur de l'extérieur: murs, fenêtres, toitures, etc.), ou est emportée par l'air de renouvellement. La consommation étant, dans ce domaine, égale aux pertes, il faut réduire l'un si l'on désire abaisser l'autre.

Ces pertes font l'objet de nombreuses études scientifiques visant notamment à répondre aux questions suivantes:

— Quelles sont les isolations thermiques optimales en fonction de la situation des locaux et de leurs utilisations?

— Quels systèmes constructifs et quels matériaux sont les plus aptes à minimiser les pertes?

— Quels genres de vitrages permettent d'améliorer les bilans thermiques?

— Quelles dispositions architecturales contribuent aux économies énergétiques?

Parallèlement à ces recherches, divers programmes de calcul, basés sur la connaissance de la physique du bâtiment, les données climatiques et météorologiques, ainsi que sur les exigences de confort, essaient de prévoir quels sont les besoins en chauffage de futures constructions. Ces programmes arrivent actuellement à des prévisions assez différentes les unes des autres. C'est là que réside le premier objectif de la présente étude.

Un facteur est particulièrement mal connu dans ce domaine: l'influence des utilisateurs. C'est là le second point de cette étude prometteuse. On sait que, par son activité, ses habitants, ses exigences, celui qui utilise des locaux en modifie la consommation énergétique, mais nombre de connaissances restent à acquérir pour mieux comprendre ces modifications de consommation. L'expérience suivante est prévue dans ce but: un appartement, équipé d'une instrumentation de mesure particulièrement développée, restera inoccupé. La comparaison avec les autres appartements normalement habités constituera la source de renseignements permettant de mieux comprendre cette interrelation thermique entre les habitants et leurs logements.

En un troisième temps, il sera possible d'élaborer divers modèles simplifiés permettant à tout bureau technique de chiffrer précisément les besoins thermiques d'un bâtiment projeté ou d'évaluer les répercussions d'améliorations envisagées pour une construction. Cet outil permettra d'orienter plus sûrement les utilisateurs et les maîtres d'ouvrages vers des transformations adéquates. Comme on le voit, cette étude de longue haleine constituera un apport substantiel dans le domaine de plus en plus important des économies énergétiques.

*Ndlr: Des informations complémentaires sur cette expérience pilote peuvent être obtenues auprès du groupe énergie solaire du Département de physique EPFL — Prof. André Faist ou M. Michel Herzen — Tél. (021) 47 34 31 ou 47 34 14.*